

INFO MAIRIE

☎ 03 83 25 42 76 -

Email mairie-montletroit@wanadoo.fr -

Site montletroit.fr

Permanence du secrétariat

Mardi de 13h30 à 18h00

Jeudi de 9h00 à 12h00

Permanence des élus

Samedi de 9h30 à 10h30

MONT L'ETROIT, LE 13 AOUT 2018

Inscription sur les listes électorales

Les personnes en remplissant les conditions sont invitées à demander leur inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2018 0 12H00.

Affouages

Rappel

Les produits de la coupe affouagère de la parcelle n°39, devront être façonnés et vidangés hors de la forêt communale pour le 30 septembre 2018 (inclus) au plus tard.

Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 18 septembre au 20 septembre 2018 inclus.
En cas d'urgence contacter les élus.

Brioche de l'amitié

Du 01 au 07 octobre 2018, l'AEIM-Adapei 54 organisera sa traditionnelle « OPERATION BRIOCHES »

Toute personne souhaitant s'investir, pour la distribution dans la commune, est priée de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Limitation usage de l'eau

Arrêté préfectoral n°/DDT54/EEB-2018-059 MAM-A du 09.08.2018 portant limitation provisoire de certains usages de l'eau, à savoir :

- les prélèvements dans les cours d'eau ou dans les nappes d'accompagnement

- les prélèvements dans les eaux souterraines

- le remplissage de piscines privées

- le lavage de véhicules : (Interdiction sauf dans les stations professionnelles équipées d'un système de recyclage)

-le nettoyage des voiries - de terrasses et façades :

-l'arrosage des pelouses, espaces verts publics, jardins et potagers : (Interdiction horaire de 11h00 à 18h00 (arrosage uniquement manuel))

A compter de ce jour et jusqu'au 15 septembre 2018